Licence MIASHS

Parcours MASS

Mathématiques Appliquées et Sciences Sociales

Guide des études

LICENCE 1ère année

Année Universitaire 2014-2015

SOMMAIRE

A. Présentation générale.

I) Pourquoi choisir ce parcours de formation ?

II) Déroulement et spécificités de ce parcours

III) Responsable et secrétariat pédagogique

IV) Calendrier de l'année 2014-2015

B. Les matières enseignées en 1ère année.

V) Les matières et unités d'enseignements

VI) Les plans de cours de la première année

C. La 1ère année de LICENCE : Mode d'emploi

D. Divers

VII) La mobilité étudiante : Erasmus - Socrates

VIII) Le sport à l'université

IX) Présentation du centre de documentation

X) La bibliothèque universitaire de Lille I

XI) Information et orientation : le SUAIO

XII) Internet et multimédia

XIII) Quelques adresses

A. Présentation générale.

I) Pourquoi choisir la Licence « Mathématiques appliquées et Sciences sociales » ?

- Vous aimez les mathématiques, l'abstraction et vous êtes curieux de découvrir les entreprises et de comprendre comment fonctionne l'économie

- Vous souhaitez devenir cadre dans la fonction publique ou dans le secteur privé dans des domaines comme le management, la gestion, le calcul économique, la statistique, l'expertise. Vous souhaitez devenir Enseignant, Chercheur,…

- Vous souhaitez concrétiser toute opportunité d'emploi par un parcours solide non seulement en France, mais aussi en Europe.

Pour répondre à vos attentes, la licence « Sciences, Technologies, Santé » vous propose un parcours original et ouvert qui articule les études de mathématiques et d'économie avec une ouverture sur le monde de l'entreprise.

II) Déroulement et spécificités de ce parcours

Ce parcours se déroule sur six semestres et permet aux étudiants de se spécialiser progressivement pour se tourner vers les différentes licences économie et gestion, vers la licence Sciences, Technologies, Santé mention mathématiques ou vers les IUP.
Nous maintenons toutefois la possibilité, pour des étudiants le souhaitant, de poursuivre à partir du semestre 2 dans la licence d'informatique.

Ce parcours comprend un stage obligatoire de 6 semaines dans une entreprise, une association ou une administration. Ce stage encadré est à réaliser à la fin du semestre 2 (durant la période d'été qui sépare le second du troisième semestre) après un enseignement spécifiquement consacré à sa préparation. Ce stage fait l'objet d'une convention et doit permettre aux étudiants d'observer le monde du travail et d'éprouver leurs acquis en économie, en gestion et en informatique. Il fera l'objet d'un rapport de stage qui sera soutenu dans le courant du Semestre 3 et donnera lieu à une notation comptant pour ce semestre 3.

Rappel : Le stage compte pour 3 ECTS au semestre 3. Le règlement des études précise que la note d'un stage obligatoire **ne peut ni compenser ni être compensée.**

En termes d'organisation pédagogique, on privilégiera l'enseignement en petits groupes de travail dirigé afin de favoriser le développement de travaux collectifs et l'apprentissage de la prise de parole.

III) Responsable et secrétariat Pédagogique

Le responsable de la 1re année du parcours Mass est Monsieur William ALEXANDRE
Vous pouvez le rencontrer si vous le souhaitez, après avoir fait une demande de rendez-vous auprès du secrétariat.

Le Président de Jury :

William ALEXANDRE
Bureau 312 – Bât M2
Tel : +33 (0)3.20.43.41.93
E-Mail : william.alexandre@math.univ-lille1.fr

La secrétaire pédagogique :

Christelle RAPEZ
Bureau 12 - Bât M2 RDC
Tel : +33 (0)3.20.43.42.39
E-Mail : sec-pedagogique-math@univ-lille1.fr

La secrétaire pédagogique s'efforce de répondre à toutes vos questions et de résoudre vos éventuels problèmes.

Préalablement à toute démarche, assurez-vous que la réponse à la question que vous vous apprêtez à lui poser ne figure pas déjà dans la documentation dont vous disposez :

- le guide des études de 1ère année de LICENCE « parcours mass »
- les panneaux d'affichage réservés aux étudiants de 1ère année (bât M1)
- le site Internet du service commun du 1er cycle
- le site Internet de l'UFR de Mathématiques : http://mathematiques.univ-lille1.fr/

On rappelle que, selon le règlement des études, l'affichage est le seul moyen de communication officiel.

Certificat de scolarité :

Les certificats de scolarité sont délivrés en deux exemplaires à tous les étudiants, au début de chaque semestre (15 jours après le début des TD). D'autres exemplaires pourront être délivrés à la demande.

Certificat de maladie :

Les certificats de maladie et autres attestations pouvant justifier une éventuelle absence à un TD ou à un examen sont à remettre au secrétariat dès votre retour à la faculté après avoir été présentés aux enseignants concernés par votre absence.

IV) Calendrier de l'année universitaire 2013-2014

Vous trouverez ci-dessous un calendrier indicatif du déroulement de l'année.

Pré-rentrée	1er septembre 2014
Début des Enseignements S1	1er septembre 2014
Fin des enseignements S1	12 décembre 2014
Début des enseignements S2	12 janvier 2015
Fin des Enseignements S2	24 avril 2015
Festival MIX'CITE	27 mai 2015

INTERRUPTIONS PEDAGOGIQUES

TOUSSAINT	Du 27 octobre au 2 novembre 2014
NOËL	Du 22 décembre 2014 au 4 janvier 2015
HIVER	Du 2 au 8 mars 2015
PRINTEMPS	Du 27 avril au 10 mai 2015

B. Les matières enseignées en 1ère année.

V) Les unités d'enseignement et éléments constitutifs

Dans le cadre du LMD, la licence MASS (niveau élevé de mathématiques, enseignements partagés entre les maths, l'économie et l'informatique) permettra aux étudiants de faire leur choix de licence et de déboucher sur un niveau L3 de la Licence MASS ou l'une des L3 d'Economie et Gestion ou sur la L3 de Sciences, Technologies, Santé mention Mathématiques. Nous maintenons la possibilité pour les étudiants le souhaitant de poursuivre à partir du semestre 3 dans la licence d'informatique.

Semestre 1

MATHS	*ECONOMIE*	*INFORMATIQUE*	*UE TRANSVERSALE*
Analyse 1 - 6 ECTS W. ALEXANDRE *(24h cours + 36h TD)* **Algèbre 1** - 6 ECTS E. MAZZILLI *(24h cours + 36h TD)*	**Introduction à la science économique** - 4 ECTS JS. LENFANT *(24h cours + 12h TD)* **Principes de Macro-économie** - 4 ECTS Q. DAVID *(24h cours + 12h TD)* **Principes de Micro-économie** – 4 ECTS H. HAMMADOU *(24h cours + 12h TD)*	**Informatique** – 4 ECTS E. WEGRZYNOWSKI *(24h CTD + 24h TD)*	**Dossier d'étude** – 2 ECTS W. ALEXANDRE / E. MAZZILLI *(24h TD)* **PPP** – 2 ECTS A. DARCHIS / M. SERIN *(20h TD)* **Anglais** – 0 ECTS C. DELERUE 2h de présentation du projet langues et test de positionnement. Auto-formation recommandée.

Semestre 2

MATHS	*ECONOMIE*	*INFORMATIQUE*	*UE Transversale*
Analyse 2 – 6 ECTS W. ALEXANDRE *(24h cours + 36h TD)* **Algèbre 2** – 6 ECTS A.BROUSTET *(24h cours + 36h TD)*	**Economie d'entreprise + préparation au stage** – 4 ECTS *(24h cours)* **Comptabilité générale** – 5 ECTS M. CASSETTE *(18h cours + 18h TD)*	**Algorithmique et programmation impérative 1** - 5 ECTS E. WEGRZYNOWSKI *(12h cours + 24h TD + 8h projet)*	**PPP** – 2 ECTS HJ. SAINT-POL *(24h TD)* **TICE** – 1 ECTS E. FERON *(26h CTD)* **Anglais** – 1 ECTS C. DELERUE *(12h TD + 12h autoformation tutorée)*

VI) Les plans de cours de la première année

Sur les pages suivantes on trouvera des plans des cours enseignés. Bien qu'ils soient indicatifs et qu'ils peuvent connaître des variations, ces plans permettent à l'étudiant d'avoir une première idée sur la matière ainsi que quelques précieux conseils bibliographiques.

SEMESTRE 1

MATHEMATIQUES

Objectifs

Les deux premiers semestres de la licence Sciences parcours MASS ont, en mathématiques l'objectif de faire le lien entre la terminale et l'université. Nous revoyons, pour l'essentiel, les notions et les théorèmes de terminale en ayant pour but de démontrer les résultats qui ont été pour la plupart admis.

Organisation et contrôle

L'enseignement se fait en coordonnant un cours en amphi et des TD. Le contrôle des connaissances de chaque unité d'enseignement est composé :

- de deux devoirs surveillés d'une durée d'une heure répartis sur le semestre.
- d'un devoir surveillé de deux heures à la fin du semestre.

La note finale est la moyenne des trois DS, les deux devoirs d'une heure sont pondérés d'un coef 1 et le devoir surveillé de deux heures est pondéré d'un coef 2. En cas de rattrapage, seule la note obtenue lors de ce rattrapage est prise en compte.

Analyse 1
W. ALEXANDRE

24h de cours + 36h de TD

1. Inégalités dans R (1-2 semaines)

(a) Valeur absolue, inégalité triangulaire.
(b) Partie majorée, minorée, bornée.
(c) Majorant, minorant, minimum, maximum.
(d) Majoration d'une somme, d'un produit, d'un quotient.

2. Fonctions réelles d'une variable réelle : Notions de base et calculs de limites (5 semaines)

(a) Généralités : ensemble de définition, représentation graphique, parité, périodicité, fonction majorée, minorée, bornée, fonction croissante, décroissante, tableau de variations.
(b) Rappel sur les limites des fonctions usuelles en un point et à l'infini vues au lycée, définition d'une fonction continue en un point.
(c) Fonctions équivalentes en un point : définition, exemples avec les fonctions usuelles, compatibilité avec le produit, l'inverse et le quotient, pas avec la somme.
(d) Dérivation : rappel de la définition de la dérivée en un point, sur un intervalle, interprétation géométrique, rappel des formules de dérivation d'une somme, d'un produit, d'un quotient et des fonctions usuelles. Dérivée d'une composée. Dérivées d'ordre supérieur.
(e) Théorème des accroissements finis et des accroissements finis généralisés (admis, prouvés au second semestre), règle de l'Hôpital, formules de Taylor, développements limités.
(f) Réciproque d'une fonction continue et monotone sur un intervalle (admis, prouvé au semestre 2), fonctions trigonométriques réciproques, fonctions hyperboliques et leurs réciproques.

3. Intégration I (3-4 semaines)

(a) Primitive, existence de primitives pour les fonctions continues (admis, prouvé au semestre 2), définition de l'intégrale via les primitives, propriétés (positivité, relation de Chasles, linéarité).
(b) Primitives des fonctions usuelles.
(c) Intégration par parties, changements de variables.
(d) Intégration des fractions rationnelles.

4. Equations différentielles (2 semaines)

(a) Equations différentielles linéaires d'ordre 1 homogènes, non-homogènes. ´
(b) Equations différaires d'ordre 2 homogerentielles linénes a coefficients constants, non-homogènes.
(c) Equations différentielles particulières.

Algèbre 1
E. MAZZILLI

24h de cours + 36h de TD

1. Systèmes linéaires (1-2 semaines)

(a) Méthode du pivot de Gauss.

2. Nombres complexes et trigonométrie (2 semaines)

(a) Cercle trigonométrique et formules de trigonométrie.
(b) Nombres complexes : définition, partie réelle, partie imaginaire, conjugué, compatibilité avec les opérations.
(c) Représentation des nombres complexes : module, arguments, formule d'Euler, formule de Moivre, linéarisation.
(d) Racines carré et racines n-ième d'un nombre complexe.

3. Introduction aux polynômes et décomposition en éléments simples (2 semaines)

(a) Degré, coefficient, coefficient dominant d'un polynôme, polynôme unitaire
(b) Racine d'un polynôme de degré 2 à coefficients complexes, théorème de D'Alembert-Gauss, polynômes irréductibles sur C et sur R, factorisation
(c) Division euclidienne, décomposition en éléments simples.

4. Raisonnement et vocabulaire ensembliste (4 semaines)

(a) Ensembles, sous-ensemble, opérations des sous-ensembles, produit cartésien, complémentaire (On mettra l'accent sur les aspects probabilistes de la théorie des ensembles avec des exercices et des exemples en ce sens)
(b) Applications : image directe, image réciproque, composition, injection, surjection, bijection, réciproque.
(c) Calcul algébrique :
    i. Somme et produit d'une famille finies de nombres.
    ii. Factorielle, coefficients binomiaux, formule et triangle de Pascal, formule du binôme.

5. Arithmétique dans Z (2-3 semaines)

(a) Divisibilité et division Euclidienne : divisibilité dans Z, diviseurs, multiples, division Euclidienne.
(b) PGCD et algorithme d'Euclide, relation de Bézout, PPCM, lien avec le PGCD.
(c) Entiers premiers entre eux, forme irréductible d'un rationnel, lemme de Gauss.
(d) Nombres premiers, théorème fondamental de l'arithmétique. Congruences : Operations sur les congruences : somme, produit. Petit théorème de Fermat. (Les anneaux Z/nZ sont hors programme)

ECONOMIE

Introduction à la science économique
JS. LENFANT

24h de cours + 12h de TD

Descriptif

Le but du cours d'Introduction à l'Analyse Economique est de présenter aux étudiants la plupart des thèmes et des outils d'analyse qu'ils rencontreront dans leur cursus universitaire. On y insiste particulièrement sur les concepts et mécanismes clés qui permettent aux économistes d'analyser les évolutions économiques contemporaines et de réfléchir aux rôles respectifs que l'Etat et les marchés peuvent jouer dans la coordination des activités économique. Toutes les parties du cours s'appuient sur des exemples concrets tirés de l'actualité économique récente.

Il est vivement recommandé aux étudiants de compléter leur réflexion et leurs connaissances par la lecture quotidienne d'articles d'actualité et de réflexion économique (Le Monde, Alternatives économiques, Les Echos)

Modalités du contrôle des connaissances

Le contrôle continu comprend au moins deux devoirs surveillés ou interrogations écrites. Toutes les notes interviennent dans le calcul de la moyenne (pas de « règle du sup »).

Plan du cours

Chapitre 1 : Le circuit économique – Monnaie, financement et assurance
- Section 1 : le circuit économique
- Section 2 : le système monétaire et financier et la mutualisation des risques

Chapitre 2 : Produire, consommer, échanger
- Section 1 : l'équilibre partiel de l'offre et de la demande
- Section 2 : le modèle du producteur
- Section 3 : le modèle du consommateur
- Section 4 : les fondements de l'échange et de la spécialisation

Chapitre 3 : La coordination des activités économiques
- Section 1 : les structures de marché et leurs propriétés
- Section 2 : les limites du marché

Principes de Microéconomie
H. HAMMADOU

24h de cours + 12h de TD

Le programme du cours sera annoncé en début de semestre

Principes de Macroéconomie 1
Q. DAVID

24h de cours + 12h de TD

Objectifs pédagogiques :

Cet enseignement est destiné à procurer aux étudiants, notamment à ceux n'ayant pas ou peu de connaissances en Economie, l'essentiel des notions de base nécessaires pour entreprendre une formation en Economie. Le cadre de référence ainsi que les définitions des acteurs économiques, des opérations et des fonctions économiques sont ceux de la Comptabilité Nationale.

Il est aussi destiné à montrer les interactions entre les agents et les opérations et à indiquer les types d'instruments utilisés par les pouvoirs publics afin d'orienter l'activité économique.

Enfin, il présente les deux grands courants théoriques de la macroéconomie : la théorie classique et la théorie keynésienne.

Contenu :

1 L'activité économique et sa représentation comptable
2 Le contenu d'un modèle macroéconomique
3 La théorie classique
4 La théorie keynésienne

Modalités du contrôle des connaissances :

Le contrôle continu comprend au moins deux devoirs surveillés ou interrogations écrites. Toutes les notes interviennent dans le calcul de la moyenne (pas de « règle du sup »).

INFORMATIQUE

É. WEGRZYNOWSKI

24h de cours + 24h de TD

À l'issue de ce module les étudiants doivent :

- connaître les types de base et les opérations qui les accompagnent
- connaître les structures de contrôles élémentaires et l'affectation
- savoir spécifier, implanter et tester une fonction paramétrée
- connaître le codage binaire des nombres entiers et des caractères
- connaître les bases du fonctionnement d'un ordinateur

Les modalités d'évaluation :

Les étudiants auront deux DS dans le semestre (le premier est déjà programmé au samedi 8 novembre. Il DOIT être commun avec SESI, PEIP et parcours aménagé). Ils auront par ailleurs des notes de TP durant tout le semestre plus un contrôle de TP en fin de semestre. Il n'y a plus de notes de TD ni de bonus. La note finale est calculée selon la formule :

N = Sup(30% DS1 + 45% DS2 + 25% TP ; 75% DS2 + 25% TP)

Le nombre d'ECTS : 4

L'URL du cours : http://www.fil.univ-lille1.fr/portail/ls1/info

Le début des enseignements : Dans le livret page 5 il est indiqué que les cours démarrent la semaine du 1er septembre. Pour l'informatique ce sera la semaine suivante.

UNITE D'ENSEIGNEMENT TRANSVERSALE

PPP
A.DARCHIS

20h de TD

Objectifs :
Le 3PE (projet personnel et professionnel de l'étudiant) vise à accompagner les étudiants au cours de leur cursus de licence.
Le « 3PE » a pour objectifs :

- aider l'étudiant à repérer et optimiser ses façons d'apprendre (connaissance de soi)
- aider l'étudiant à mieux connaître son université et sa filière d'études pour y trouver davantage de repères.

Contenu :

- faire connaissance pour s'intégrer dans mon groupe pour mieux travailler
- être étudiant à l'Université de Lille1
- faire émerger mes représentations de l'Université
- connaître mon Université
- connaître le déroulement de mes études
- connaître et optimiser mes modes d'apprentissage
- réussir en licence : mes attentes, mes craintes, mes espoirs
- savoir trouver les ressources documentaires

Volume : 20hTD

Evaluation : 2 ECTS

- exposé oral sur un sujet choisi à la 3ème séance en groupe de 3 à 4 étudiants, avec support tel que poster, diaporama, vidéo.....

Dossier d'étude
W. ALEXANDRE, E. MAZZILLI

24h de TD

Les dossiers d'étude sont en rapport avec les cours d'algèbre et d'analyse.

Lors de la première séance, les étudiants se voient distribuer une fiche d'au minimum quinze exercices. Les étudiants forment des groupes de deux ou trois auxquels l'enseignant attribue trois exercices. Les étudiants disposent de toute la séance pour faire les exercices avec l'aide de l'enseignant si nécessaire, ils peuvent aussi contacter l'enseignant avant la seconde séance afin de lui poser des questions si besoin.

Lors de la seconde séance, les étudiants passent par deux ou trois au tableau (suivant l'effectif du groupe), sans note manuscrite, et font l'exercice que l'enseignant choisit parmi les trois préparés la semaine précédente (les trois étudiants sont seuls avec l'enseignant). L'enseignant rectifie alors les erreurs, les maladresses, aussi bien mathématiques que rédactionnelles, explique ce que l'étudiant n'a pas compris et attribue une note à chaque étudiant.

Les dossiers d'étude fonctionnent ainsi par cycle de deux semaines, trois fiches d'exercices en rapport avec le cours d'analyse et trois avec celui d'algèbre. La note finale est la moyenne des notes obtenues.

Anglais
C. DELERUE
Information aux étudiants de L1

L'enseignement de l'anglais en première année de Licence s'inscrit dans le projet langues de l'Université de Lille 1 dont un des objectifs est de permettre à un maximum d'étudiants d'atteindre, ou de dépasser en fin de Licence, un niveau avancé ou indépendant dans les cinq compétences linguistiques définies par le Cadre Européen Commun de Référence en Langues (CECRL), à savoir la Compréhension Ecrite (CE), la Compréhension Orale (CO), la Production Ecrite (PE), la Production Orale (PO), l'Interaction Orale (IO).

Objectifs à atteindre au cours des 3 années de Licence :

	CE	CO	PE	PO	IO
Licence 1	B2	B2	B1	B1	B1
Licence 2	B2	B2	B2-	B2-	B2-
Licence 3	B2	B2	B2	B2	B2

Les étudiants peuvent, à tout moment, évaluer leur niveau grâce à un test de positionnement.

Les sites suivants proposent des tests de positionnement :
- pour la CO : http://www.examenglish.com/leveltest/listening_level_test.htm
- pour les connaissances en grammaire et usage de l'anglais :
  http://www.englishjet.com/english_courses_files/tests.htm

Le test DIALANG est également à disposition au Centre de Ressources (CRL – Bâtiment SUP/ RDC)

Moyens pour atteindre les objectifs :

Le projet Langues permet aux étudiants d'atteindre, ou de dépasser ces objectifs, grâce aux enseignements d'anglais avec enseignants (cours TD en présentiel), aux modules d'auto-formation tutorée (via la plate-forme Moodle) aux activités d'entraînement ou de perfectionnement disponibles sur le site de la Maison des Langues et dans les Centres de Ressources Linguistiques (CRL).

Certification en langue :

Le niveau avancé (niveau B2 selon le CECRL) est parfois requis pour l'accès à certains M2, les programmes de mobilité à l'étranger et fortement recommandé pour les filières menant aux concours de l'enseignement (PE, CAPES, CAPET, Agrégation, etc.).
Il est considéré comme acquis en cas de réussite à l'une des certifications reconnues par l'Education Nationale. L'Université de Lille 1 offre à ses étudiants, dès la troisième année de Licence, la possibilité de passer gratuitement l'une de ces certifications, à savoir le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur niveau 2, le CLES 2 (cf. http://www.certification-cles.fr/).

Organisation de l'enseignement en L1 :

S1 :

Le niveau minimal attendu en fin de 1ère année de Licence est B2 en compréhension et B1 en expression.
Au semestre 1, aucun cours de langue n'est prévu dans l'emploi du temps des étudiants.
Cependant la Maison des Langues met à leur disposition un certain nombre d'outils leur permettant de s'entraîner, de parfaire ou conserver leurs compétences en langues.

- le site Maison des Langues : http://www-langues.univ-lille1.fr
- les Centres de Ressources Linguistiques (au bât. SUP et à l'IAE de Lille)
  qui proposent aux étudiants, en libre accès et toute la semaine, des manuels, des dictionnaires, des documents audio et vidéo, des films, des logiciels, des préparations aux certifications ….
- les ateliers de conversation organisés par les CRL : anglais, espagnol, flamand occidental, allemand, français langue étrangère et autres (à confirmer)
- le Café Langues (Espace Culture, un mercredi par mois de 18h30 à 20h30)

S2 :

Au cours de ce semestre, les étudiants suivront :

- 12h d'enseignement en présentiel (TD)
- 12h d'autoformation tutorée (modules en ligne sur la plate-forme Moodle)

Les cours TD auront lieu en groupes de niveau constitués suite au test de positionnement obligatoire que les étudiants passeront au début du semestre.

Evaluation :

- contrôle continu à chaque séance basé sur le travail en autoformation via Moodle ⇨ 50%
- interaction orale en binôme sur une des situations ou un des thèmes abordés dans les cours TD ⇨ 50%
- **PAS DE RATTRAPAGE**

SEMESTRE 2

MATHEMATIQUES

Organisation et contrôle

L'enseignement se fait en coordonnant un cours en amphi et des TD. Le contrôle des connaissances de chaque unité d'enseignement est composé :

- d'un devoir surveillé d'une durée de deux heures à la moitié du premier semestre.
- d'un devoir surveillé à la fin du semestre.

La note finale est la moyenne des deux DS. En cas de rattrapage, seule la note obtenue lors de ce rattrapage est prise en compte.

Analyse 2
W. ALEXANDRE

24h de cours + 36h de TD

1. Suites numériques (4 semaines)

(a) Définition de la borne supérieure et de la borne inférieure (existence et propriétés admises sur R), exemples.

(b) Définition d'une suite, d'une suite majorée, minorée, croissante, décroissante, suites extraites, exemples (suites géométriques...).

(c) Convergence : Limites finies, infinies, théorème de convergence des suites croissantes majorées, suites adjacentes, théorème d'encadrement, théorème des gendarmes, suites équivalentes, développements limités et suites, théorème de Bolzano-Weierstrass (On ne parlera pas du critère de Cauchy ici).

(d) Suites récurrentes : représentation graphique, variations, étude de la convergence, théorème du point fixe.

2. Fonctions continues (3 semaines)

(a) Définition de la limite d'une fonction en un point, à l'infini, unicité, limite d'une somme, d'un produit, d'un quotient, d'une composée de deux fonctions. Encadrements et limites, théorème des gendarmes, limite d'une fonction majorée croissante.

(b) Continuité : Continuité en un point, sur un intervalle, somme, produit, quotient, composée de fonctions continues, définition séquentielle de la continuité, prolongement par continuité (On ne parlera pas de critère de Cauchy ici).

(c) Théorèmes de base des fonctions continues : théorème des valeurs intermédiaires, maximum, minimum sur un intervalle fermé borné, image d'un intervalle. Fonction réciproque d'une fonction continue strictement monotone sur un intervalle.

3. Fonctions dérivables (2-3 semaines)

(a) Définition de la dérivée, dérivée à droite, à gauche en un point, lien entre continuité et dérivabilité, limite en un point de f' existe implique f continue et dérivable.

(b) Dérivation et variations, dérivation et extremum.

(c) Théorème de Rolle, théorème des accroissements finis, théorème des accroissements finis généralisés.

(d) Fonctions convexes.

4. Intégration II : Intégrale de Riemann (2-3 semaines)

continues par morceaux. . .), interprétation géométrique de l'intégrale.

(b) Propriétés de base : relation de Chasles, linéarité, positivité, monotonie, théorèmes de la moyenne, primitive d'une fonction continue, lien avec la définition de l'intégrale vue au premier semestre, retour sur le calcul de primitives.

(c) Exemples d'intégration numérique, méthode des rectangles gauches.

Algèbre 2
A. BROUSTET

24h de cours + 36h de TD

1. Géométrie du plan et de l'espace (2 semaines) ´

(a) Equation de droite, de plan.
(b) Produit scalaire, vectoriel, produit mixte, interprétation géométrique.
(c) Calculs de déterminants de taille 2 ou 3, pas de théorie générale. Applications. Remarque : le but est de motiver la suite du cours.

2. Systèmes linéaires (2 semaines)

(a) M´méthode du pivot de Gauss.

3. Espaces vectoriels (4 semaines)

(a) Espaces vectoriels : définition, sous-espaces vectoriels.
(b) Combinaison linéaire, familles libres et liées, exemples (essentiellement R^n).
(c) Familles génératrices, sous-espace engendre par une partie.
(d) Espaces de dimension finie, bases et dimensions, théorème de la base incomplète, de la base extraite.
(e) Somme et intersection d'un nombre fini de sous-espaces, somme directe, représentation paramétrique et cartésienne.

4. Applications linéaires et matrices (4 semaines)

(a) Définition et exemples.
(b) Noyau et image, rang d'une application linéaire, isomorphisme.
(c) Théorème du rang.
(d) Matrice associée à une application linéaire, matrice de la somme et composée d'applications linéaires.
(e) Inverse d'une matrice, d'une application linéaire, lien.
(f) Matrice par rapport aux changements de bases.

Remarque : On se limitera à R^n.

ECONOMIE

Économie d'entreprise et préparation au stage

24h de cours

Le cours d'économie d'entreprise doit permettre aux étudiants d'appréhender la diversité de la notion d'entreprise et d'approcher les principes qui en régissent le fonctionnement.
La diversité de la notion d'entreprise sera mise en évidence à la fois sur le plan théorique mais aussi sur le plan pratique à travers une approche démographique de la population d'entreprise.
Les principes de fonctionnement de l'entreprise auxquels on s'intéressera sont multiples mais se rattachent à des aspects précis de la gestion de l'entreprise. Ainsi, un éclairage sera apporté sur les questions posées par le mangement de l'entreprise, la gestion de l'activité productive, la gestion financière, la gestion commerciale et la gestion des ressources humaines.
L'ensemble de ces éléments contribuera à améliorer la connaissance du fonctionnement de l'entreprise et permettra aux étudiants de porter un regard critique sur l'entreprise qui les accueillera en stage entre le semestre 2 et le semestre 3.
Des éléments méthodologiques, visant à faciliter la recherche de ce stage et la rédaction du rapport de stage, seront également présentés dans le cadre de ce cours.
Ce cours, d'une durée de 24h (5ECTS), est évalué à partir de deux épreuves écrites de contrôle continu ainsi qu'un travail sur dossier à réaliser par groupe de 3 étudiants.

Partie 1 – L'entreprise de la théorie à la pratique

Chapitre I. La pluralité de la notion d'entreprise
- I. La vision théorique de l'entreprise
- II. Les classifications des entreprises
- III. La démographie des entreprises

Chapitre II. La création et la disparition d'une entreprise
- I. La création d'une entreprise
- II. La disparition d'une entreprise

Partie 2 – Le management de l'entreprise

Chapitre III. Le management, une perspective historique
- I. Le management dans l'entreprise
- II. L'approche scientifique du management de l'entreprise
- III. Le management des entreprises sous l'angle des relations humaines

Chapitre IV. Le management, une approche contemporaine
- I. Les métiers du management
- II. L'environnement du management

Partie 3 – Les principaux aspects de la gestion de l'entreprise

Chapitre V. Le pilotage sous contraintes
- I. La gestion de l'activité productive
- II. La gestion financière

Chapitre VI. La satisfaction des clients et des salariés
- I. La gestion commerciale de l'entreprise
- II. La gestion des ressources humaines

Évaluation

- ✓ **1ère session d'examens : - une épreuve écrite d'une durée de 1 ou 2h. en février-mars (coefficient 1/3),**
  - une épreuve écrite d'une durée de 2h. à la fin du cours (coefficient 1/3),
  - un dossier à réaliser en groupe (coefficient 1/3).
- ✓ **2ème session d'examens : une épreuve écrite d'une durée de 3h.**

Bibliographie

Bressy G. et Konkuyt C., [2011], *Management et économie des entreprises,* 10ème éd. Sirey, collection « aide-mémoire ».
Cocula F., [2008], *Introduction générale à la gestion*, 4ème éd. Dunod , collection « les topos ».
Josien S. et Landrieux-Kartochian S., [2013], *Organisation et Management de l'entreprise*, 3ème éd.,Gualino éditeur.

Par ailleurs, la consultation régulière de quotidiens (*Le Monde, les Échos…*) permettra d'enrichir le cours par des exemples tirés de l'actualité et en facilitera la compréhension.

STAGE

Rappel : Le stage est obligatoire dans le cursus. Il compte pour 3 ECTS au semestre 3. Le règlement des études précise que la note d'un stage obligatoire **ne peut ni compenser ni être compensée.**

Comptabilité générale 1
Martine CASSETTE

18h de cours + 18h de TD

Le cours de comptabilité a pour but d'amener les étudiants à savoir lire et analyser les principaux documents comptables de l'entreprise que sont le bilan et le compte de résultat.
On présentera la logique comptable qui mène au bilan et au compte de résultat, puis à travers les opérations de la vie courante de l'entreprise, on utilisera les instruments de base de la comptabilité (les écritures au journal). Ensuite on verra comment les travaux comptables de fin d'année préparant le bilan sont importants à connaître pour le gestionnaire.
Plan du cours: le plan ci-dessous fait apparaître l'architecture du cours (partie de gauche) mais aussi ce que les étudiants doivent savoir faire à l'issue de chaque chapitre (partie de droite).

Introduction.

1. Le bilan	A l'issue du chapitre, l'étudiant doit savoir: - présenter la structure générale d'un bilan et d'un compte de résultat
2. Le compte de résultat	- se repérer dans les principales catégories de comptes du PCG - connaître la différence entre la notion de résultat et la trésorerie
3. La comptabilité : objectifs et moyens	- comprendre la signification du principe de comptabilité en partie double - définir les relations de l'entreprise avec ses clients et ses fournisseurs
4. Le mécanisme comptable et les livres comptables obligatoires	- utiliser les grandes classes de comptes au débit ou au crédit - définir quelques principes comptables (coût historique, prudence,)

1° partie : les opérations courantes

Chapitre 1. Les opérations commerciales. 1. La TVA.	A l'issue du chapitre, l'étudiant doit savoir: - comprendre le mécanisme de perception de la TVA et son rôle sur la comptabilité - comprendre pourquoi la TVA n'est pas une charge pour l'entreprise
2. L'enregistrement des factures d'achat et de vente	- enregistrer les relations entre les clients et fournisseurs (achat et vente, réduction commerciale et financière, frais accessoire, retour de marchandises…) - définir les notions de rabais, remises, ristourne, escompte de règlement

3. L'enregistrement des factures d'avoir	- faire le lien entre ces opérations et les informations qui en découlent dans le bilan et le compte de résultat
4. Traitement de la TVA à la fin du mois	- déterminer la TVA à décaisser du mois
Chapitre 2. Les opérations d'investissement. 1.les immobilisations corporelles et incorporelles 2.les immobilisations financières 3. le financement des investissements	A l'issue du chapitre, l'étudiant doit savoir: - enregistrer l'achat des immobilisations - faire la distinction entre les différentes catégories - connaitre les principales sources de financement de l'investissement
Chapitre 3. Les charges de personnel. 1. Les différents éléments constituant les charges de personnel 2. L'enregistrement comptables des charges de personnel	A l'issue du chapitre, l'étudiant doit savoir: - utiliser les données sociales et calculer une fiche de paie - déterminer la différence entre les cotisations sociales et les prélèvements fiscaux - enregistrer une fiche de paie

2° partie : les opérations d'inventaire

Introduction La logique des écritures courantes et des travaux d'inventaire	A l'issue du chapitre, l'étudiant doit savoir: - les raisons pour lesquelles les travaux d'inventaire sont nécessaires
Chapitre 4. **Les amortissements** 1. Définition et justification 2. Enregistrement comptable 3. Impact sur les documents de synthèse 4. Méthodes de calcul 5. Cession d'immobilisations	A l'issue du chapitre, l'étudiant doit savoir: - définir l'amortissement et voir l'intérêt pour l'économiste et le gestionnaire - enregistrer les amortissements et la cession des immobilisations - calculer les amortissements - trouver les informations correspondantes dans le bilan et le compte de résultat
Chapitre 5. Les provisions 1. Définition et justification 2. Enregistrement 3. Provisions pour dépréciation d'actif 4. Provisions pour risques et charges 5. Provisions réglementées 6. Impact sur les documents de synthèse	A l'issue du chapitre, l'étudiant doit savoir: - définir les provisions et voir l'intérêt pour le gestionnaire - enregistrer la création, l'ajustement et la disparition des provisions - trouver les informations correspondantes dans le bilan et le compte de résultat

Remarque : Le cours de comptabilité ne se résume pas à une technique, celle de passer des écritures même si les TD sont centrés là-dessus. Il est important de connaître la signification de certaines opérations et de repérer leur existence à travers les documents de la comptabilité. C'est pourquoi les **définitions et le lien des opérations avec bilan et compte de résultat sont essentiels** dans l'apprentissage de la comptabilité pour de futurs économistes et gestionnaires.

Organisation : Cours et TD	*Contrôle des connaissances :* Contrôle continu 50 % Final 50 %

Un poly d'exercices sera distribué pour la préparation des TD.

Eléments de bibliographie :

Catherine DEFFAINS-CRAPSKY : Comptabilité générale Collection LEXIFAC Editeur BREAL
Jean Jacques FRIEDRICH : Comptabilité générale et gestion des entreprises Hachette supérieur
Béatrice et Francis GRANDGUILLOT : Comptabilité générale Collection les Zooms Gualino éditeur

INFORMATIQUE

Algorithmes et programmation 1
É. WEGRZYNOWSKI

12h de cours + 24h de TD + 8h projet

Le contenu du cours :

A l'issue de ce module les étudiants doivent connaître et utiliser

- les n-uplets
- les dictionnaires
- les listes et tableaux
- les fichiers
- les algorithmes de tri et de recherche

et savoir utiliser un module et son interface de programmation.

Les modalités d'évaluation :

Les étudiants auront deux notes de DS, une note de TP et une note de projet.
La note finale est calculée selon la formule : N = 40% DS + 30% TP + 30% Projet

Nombre d'ECTS : 5

L'URL du cours : http://www.fil.univ-lille1.fr/portail/ls1/ap1

UNITE D'ENSEIGNEMENT TRANSVERSALE

TICE
E. FERON
26h de CTD

L'enseignement TICE, élaboré à l'université Lille1, en réponse au "Plan Réussite Licence" du Ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, a pour objectif :

- de faire acquérir à un étudiant les pré-requis nécessaires à l'utilisation des outils du numérique dont il aura besoin tout au long de ses études et durant sa vie professionnelle :
- de lui permettre de maîtriser les compétences qui sont désormais indispensables à la poursuite d'études supérieures et d'être capable de faire évoluer ces compétences en fonction des développements technologiques,
- de pouvoir établir qu'il maîtrise des compétences qui l'aidera à s'insérer dans le monde socio-économique à la fin de son cursus.

Il est dispensé au **SEMESTRE 2 à raison de 20 heures de cours TD, de suivi et de certification.** La note obtenue permet de valider l'UE TICE et délivre 1 ECTS.

C2i Niveau 1 :

A la suite de cet enseignement, les étudiants, qui le souhaitent, ont la possibilité en fin de semestre de s'inscrire **à la Certification Informatique et Internet – C2i Niveau 1.**

Le certificat atteste de compétences en bureautique mais également d'aptitudes à communiquer, à informer et à travailler de manière collaborative avec les outils numériques.

Le certificat est composé de compétences regroupées dans un référentiel établi par le ministère. Il est délivré à partir d'une épreuve pratique (validée lors de l'enseignement TICE) et d'une épreuve théorique.

Pourquoi avoir le C2i ?

Le C2i est un facteur de réussite dans les études et à plus long terme un outil d'intégration professionnelle.

Le Certificat Informatique et Internet est important dans un CV.

Il remplace les notions peu précises que l'on trouvait auparavant aux rubriques informatiques. Ce certificat de portée internationale devient un critère d'embauche apprécié des établissements publics ou privés.

***Pour en savoir plus :* Evelyne FERON : evelyne.feron@univ-lille1.fr**

Bâtiment SUP – Bureau 210 (2ème étage)

+33 (0) 3 59 31 29 03

PPP
A.DARCHIS

24h de TD

Objectifs :
Le 3PE 2 vise à favoriser la découverte des métiers et la connaissance des environnements professionnels.
Le 3PE 2 a pour objectifs :

- amener l'étudiant à analyser et faire évoluer ses représentations professionnelles
- réfléchir à l'élaboration d'un projet d'orientation
- s'initier au travail en équipe et au traitement de l'information

Contenu :
A partir de la démarche du chercheur, mise en œuvre d'une méthodologie

- choix d'un métier ou famille de métiers
- recherche bibliographique
- enquête de terrain, interview de professionnels
- consignes méthodologiques
- analyse et synthèse des informations

Volume : 24h TD

Evaluation : 2 ECTS

- présentation orale sur le métier choisi à partir de la réalisation d'un poster, en groupe de 2 à 4 étudiants ou individuel
- rapport et bilan écrit personnel

Anglais
C. DELERUE

12h de TD + 12h autoformation tutorée

Le S2 est consacré aux activités langagières réalisées **en groupe**. Les groupes sont constitués selon les résultats indicatifs du **test de positionnement obligatoire** que les étudiants devront passer au début du S2. L'organisation de ce test et l'inscription consécutive dans un groupe de TD seront signalées par le secrétariat pédagogique de chaque filière d'enseignement.
Les activités langagières comprennent, notamment, l'**étude de documents écrits** et la participation à des **jeux d'interaction orale** lors des 11 séances hebdomadaires de 2 heures.

Evaluation :
Quatre compétences linguistiques font l'objet d'une évaluation spécifique au deuxième semestre :

- La CO : évaluation de **contrôle continu** portant sur l'un des **documents audio** préparés au premier semestre (25% de la note globale d'anglais de L1)
- L'IO : évaluation de **contrôle continu** à l'occasion d'un **jeu de rôle ou pairwork** (25% de la note globale d'anglais de L1)

La PE et la CE : évaluation par **épreuve écrite commune** (50% de la note globale d'anglais)

C. La 1ère année de LICENCE, Mode d'emploi.

LES UNITES D'ENSEIGNEMENT

Le programme de la 1ère année comporte au total 12 unités d'enseignement (U.E) réparties sur les deux semestres (soit environ 24h par semaine).

Chaque unité d'enseignement (UE) peut se composer elle-même de plusieurs matières, appelées éléments constitutifs (EC), dont l'enseignement peut prendre des formes diverses : cours magistraux en amphithéâtre pour les unes, travaux dirigés en groupes restreints pour les autres, cours magistraux complétés par des travaux dirigés.

OBTENTION DES CREDITS

Les crédits sont décernés sur la base des seuls résultats de la 1ére année du 1er cycle.
La validation des UE est effectuée par un contrôle continu. Il consiste

- des contrôles tout au long du semestre (on trouvera les modalités exactes dans la description de chaque UE)
- un devoir surveillé à la fin du semestre.

Lorsqu'une UE n'est pas validée suite au contrôle continu l'étudiant peut se présenter à l'examen de rattrapage.

LE JURY

Le jury est nommé par le Président de l'Université. Il se réunit à la fin du contrôle continu et après la session du rattrapage pour valider les UE obtenues par les étudiants. Tous les enseignants qui interviennent en 1ère année peuvent en faire partie. Aucun résultat ne peut être valablement proclamé avant la réunion du jury.
Ses décisions sont intangibles : il est souverain sur les questions qui relèvent de sa compétence (définie par la réglementation et interprétée par la jurisprudence administrative).
Ses délibérations se déroulent en dehors de la présence des étudiants ou de leurs représentants. Cependant, pour fonder ses décisions, il peut juger utile de convoquer un étudiant ou accepter de l'entendre à sa demande.

Après le jury, les enseignants organisent une permanence pour permettre aux étudiants de consulter leurs copies. Cela ne peut, en aucun cas, entraîner une modification des notes obtenues sans réunion d'un nouveau jury. Cette procédure ne peut être que tout à fait exceptionnelle et dûment justifiée.
Quel qu'en soit le motif, aucune contestation ne sera acceptée au-delà d'un délai de quinze jours après proclamation des résultats.

LE REGLEMENT DES EXAMENS

En cas d'absence à l'une des épreuves de contrôle continu, si l'absence n'est pas justifiée, l'étudiant obtient la note de ZERO, si l'absence est justifiée, le jury peut transférer le coefficient du DS sur le dernier contrôle.

Les absences aux devoirs surveillés de fin de semestre, même justifiées, sont sanctionnées par la note ZERO. L'étudiant doit alors se présenter à la session de rattrapage. Dans tous les cas, les étudiants absents à une épreuve d'examen doivent absolument avertir au plus vite l'équipe pédagogique et se présenter au secrétariat pédagogique **dans la semaine qui suit leur retour à la faculté**.

Les étudiants salariés peuvent, s'ils le désirent, bénéficier du régime dérogatoire, dit "régime salarié". Ils sont alors dispensés du contrôle continu et seules leurs notes aux épreuves de fin de semestre seront prises en compte. Les étudiants concernés doivent en faire la demande expresse par courrier adressé au président du jury dès le début de l'année universitaire. Un certificat de travail sera exigé.

<u>Rattrapage</u> :

Les étudiants ajournés à l'issue du contrôle continu peuvent se présenter à l'examen de rattrapage. Pour cela, ils devront s'inscrire en ligne (portail de l'Université). Si un étudiant inscrit ne se présente pas à l'épreuve de rattrapage à laquelle il s'est inscrit et ne justifie pas son absence, il obtiendra la note de 0/20 à cette dite épreuve.
Dans tous les cas, la note « retenue » à l'issue du rattrapage remplace celle du contrôle continu, même si elle lui est inférieure. (Sauf en langues : seule la note de l'épreuve écrite est remplacée, les notes de CO et IO sont conservées.)
Le jury valide individuellement les UE acquises (moyenne de l'UE ≥ 10/20) lorsque la moyenne générale de la 2ème année est inférieure à 10/20 à l'issue du rattrapage.

Dans une UE non validée et constituée de plusieurs matières, l'étudiant perd le bénéfice de la matière validée dans cette UE**, sauf s'il en fait explicitement la demande auprès du Président de jury.**

1 - CONDITIONS REQUISES POUR ETRE CONVOQUE AUX EXAMENS

Les conditions requises pour être convoqué à un examen sont :

- D'être régulièrement inscrit administrativement et pédagogiquement.
- Avoir présenté avant les examens l'attestation de recensement militaire (étudiants nés après le 01/01/1979) auprès du service Accueil.
- Le défaut d'inscription et de présentation de l'attestation vaut invalidation de tous vos examens.
- L'inscription à la seconde session est **OBLIGATOIRE** en cas d'ajournement à la première session.
- Le statut d'auditeur libre ne permet pas de se présenter à l'examen.

2 - CONVOCATION DES CANDIDATS AUX EPREUVES

Pour les épreuves d'admissibilité, le calendrier des épreuves est affiché dans le hall du bâtiment M1 et au bâtiment A3, avec indication de la date et du lieu d'examen.

Pour les épreuves d'admission, l'affichage est réalisé à l'issue des délibérations d'admissibilité.

3 - CONDITIONS D'EXAMEN

a - Accès des candidats aux salles d'examen : l'étudiant doit :

- se présenter impérativement sur le lieu d'examen avant le début des épreuves
- **avoir sur lui toutes les pièces nécessaires à son identification (carte d'étudiant actualisée).**
- en cas de non présentation de la carte d'étudiant une vérification sera assurée par le service examens, et la présentation d'une pièce d'identité sera obligatoire.
- s'installer à la place réservée en cas de numérotation des places.

b - **Candidat retardataire :** l'accès de la salle d'examen est interdit à tout candidat qui se présente après l'ouverture des enveloppes contenant le sujet sauf autorisation explicite du responsable de la surveillance de la salle, à condition que ce retard n'excède pas 1/2h et qu'aucun candidat n'est quitté la salle.

La mention du retard et des circonstances sera portée sur le procès-verbal d'examen.

4 - CONSIGNE GENERALES

L'étudiant doit :

- n'utiliser que le matériel expressément autorisé et mentionné sur le sujet d'épreuve. Aucun matériel non autorisé, ou inutile (trousses, boites, etc.), ne doit rester sur les tables.
- n'utiliser que les copies d'examens anonymes et les brouillons mis à sa disposition par l'administration.
- remettre sa copie au surveillant à l'heure indiquée pour la fin des épreuves.

L'étudiant ne peut pas :

- quitter définitivement la salle pour quelque motif que ce soit, moins d'une heure après la distribution des sujets, même s'il rend une copie blanche.
- rester ou re-pénétrer dans la salle d'examen une fois la copie remise.
- les candidats qui demandent à quitter provisoirement la salle n'y seront autorisés qu'un par un et accompagnés d'un enseignant ou d'un surveillant après deux heures de composition.

Pendant la durée des épreuves il est interdit :

- de détenir tout moyen de communication.
- de communiquer entre candidats ou avec l'extérieur et d'échanger du matériel (stylo, règle, calculatrice...).
- de fumer dans les salles d'examen.
- d'utiliser ou même de conserver sans les utiliser des documents ou matériels non autorisés pendant l'épreuve. Aucun document ou matériel proscrit ne doit être introduit dans la salle d'examen.

Respect de l'anonymat :

La procédure d'anonymat des copies d'épreuves écrites présentée et retenue par le conseil d'administration est la suivante :

- Utilisation des copies à coin cacheté pour toutes les épreuves écrites d'examens.
- Les documents intercalaires et complémentaires à la copie d'examen comporteront eux aussi chacun un coin cacheté ou un identifiant numérique en cas d'indisponibilité (QCM, papier millimétré…).
- Les copies rendues « blanches » continueront à comporter la signature de l'étudiant.
- La levée de l'anonymat est faite par l'enseignant selon les modalités décidées par le conseil de la faculté (réunion du 1er avril 1999). Elle fait l'objet d'un procès-verbal signé par les enseignants et le président de jury.

Incidents ou fraudes

Toute infraction aux instructions énoncées ci-dessus ou tentative de fraude dûment constatée entraîne l'application du décret n°95-842 du 13 juillet 1995 relatif à la procédure disciplinaire dans les établissements publics d'enseignement supérieur. Indépendamment des sanctions pénales éventuelles, les sanctions administratives peuvent aller jusqu'à 5 ans d'exclusion de toute université française.

Sachez que la commission de discipline applique ces sanctions de façon rigoureuse.

D. Divers

VII) La mobilité étudiante : ERASMUS - SOCRATES

La Faculté des Sciences Économiques et Sociales a constitué un réseau international très étendu qui permet aux étudiants de poursuivre leurs études dans une université étrangère pendant un semestre ou une année, sans avoir à acquitter d'autres droits d'inscription que ceux de l'Université de Lille 1.
Les étudiants peuvent bénéficier de cette possibilité en licence comme en maîtrise. Toutefois, les formalités à remplir s'effectuent lors de l'année précédant la mobilité.
Les destinations possibles dans le cadre du programme SOCRATES (Europe) concernent une soixantaine d'universités des pays suivants : Allemagne, Belgique, Espagne, Grèce, Italie, Irlande, Lituanie, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Pologne, Roumanie, Suède, Finlande, Royaume Uni.
Des mobilités sont également possibles vers des universités nord américaines aussi bien aux USA qu'au Canada.
Dans tous les cas, les périodes passées à l'étranger sont validées dans le cadre du diplôme français.
Les étudiants intéressés par une mobilité doivent se rapprocher du service des relations internationales de la Faculté pendant la deuxième année de DEUG lorsque cette mobilité est envisagée pour la licence. Les étudiants intéressés par le programme ERASMUS peuvent suivre une 2e langue vivante, en cours du soir organisés par le CUEEP.

Service Relations Internationales de la Faculté des Sciences Economiques
Bureau Transloko (à proximité du SH2) - Tél. : (+33) 03.28.77.84.11
E-mail : relations-internationales@univ-lille1.fr

VIII) Le sport à l'université

Le sport à l'université est présent sous différentes formes : pratique d'enseignement ou de loisir.

1 - la pratique d'enseignement

Dans cette forme de pratique, les activités sportives sont encadrées par des enseignants d'EPS dont l'objectif est de faire acquérir de compétences dans et à travers l'activité.

Au sein de cette pratique, deux types de formation :- la formation qualifiante qui donne lieu à une évaluation certificative. L'étudiant aura donc choisi en début de semestre une "option sport" attribuant un certain nombre de crédits.

- la formation personnelle : elle répond à une attente de formation personnelle de la part de l'étudiant. Aucune note n'est attribuée à la fin du semestre.

2 - La pratique de loisir (ce type de pratique n'accorde pas de crédits ects).

L'objectif de cette forme de pratique est de répondre à la demande des étudiants désirant pratiquer une activité sportive de façon ludique et de créer une dynamique sportive au sein de l'université. Plusieurs possibilités sont offertes :

- Le Challenge Inter promo
- L'Association Sportive, section loisir
- Les tournois et week-end sportif
- Musique loisir : Orchestre symphonique : www.oulille.com

IX) Présentation du centre de documentation

LE CENTRE DE DOCUMENTATION DE LA FACULTÉ DES SCIENCES ECONOMIQUES
(tél : (+33) 03.20.43.46.91) :
Le Centre de Documentation est situé dans l'extension du bâtiment SH2 (côté BU).
Durant l'année universitaire, il est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h30.
Il fonctionne avec une équipe composée de 2 ingénieurs d'études–documentalistes et de 3 agents administratifs.

Conditions d'accès :
Le Centre de Documentation est ouvert aux étudiants inscrits en économie ou en sociologie à la Faculté des sciences économiques et sociales de Lille 1. Il faut cependant faire la démarche de s'y inscrire.
Pour vous inscrire, vous devez venir au Centre avec une photo, un certificat d'inscription à l'Université et la somme de 1,5 euros afin d'obtenir une carte de lecteur.
Cette carte est obligatoire pour bénéficier de l'ensemble des services du Centre (accès au prêt d'ouvrages, consultation de revues sur place, accès à la salle de travail etc..). Elle est nominative et ne peut être prêtée.

Le fonds documentaire :
Le Centre de documentation dispose de :
- 30 000 ouvrages qui peuvent être empruntés,
- 300 titres de revues consultables uniquement sur place,
- 3000 mémoires et thèses consultables uniquement sur place,
- séries statistiques produites par les grands organismes nationaux et internationaux (INSEE, OCDE, FMI, Eurostat,…) consultables uniquement sur place.

L'accès aux données :
Les usagers n'ont pas accès aux rayons mais l'ensemble du fonds documentaire est informatisé.
Le catalogue des ouvrages, des mémoires et thèses (catalogue LIBER) et le catalogue des revues et articles (catalogue TEXTO) disponibles au Centre de documentation sont interrogeables à partir des postes informatiques situés dans et hors du Centre de documentation (connexion au site Web du Centre de documentation : http://www.univ-lille1.fr/cdocses/).
Le catalogue TEXTO du Centre de documentation permet de retrouver les références des articles datant de 1980 à nos jours disponibles au centre de documentation. Il a pour objectif de vous aider dans la sélection de la documentation nécessaire à la réalisation des travaux de mémoires, exposés ou rapports d'études.
A partir du site Web du Centre de documentation, vous avez accès également à une série de liens et ressources documentaires intéressant les économistes et sociologues.
Moyens matériels :
Deux photocopieuses à cartes sont à votre disposition (les cartes sont en vente au guichet de prêt des ouvrages).
Une salle de travail silencieuse, dont l'accès est contrôlé, vous est ouverte au 1er étage pour la consultation des documents.
Une salle informatique libre-service, gérée par le Centre de documentation, située dans le bâtiment SH1 (salle 103) vous est accessible sur présentation de la carte de lecteur du Centre de documentation (accès contrôlé).

Pour toute aide dans vos recherches documentaires ou besoins d'information sur les ressources documentaires extérieures, n'hésitez pas à demander à rencontrer l'un des deux ingénieurs d'études-documentalistes du Centre de documentation : Mme Maes ou M. Tiouassiouine

Sandrine.Maes@univ-lille1.fr
Tél : +33 (0)3.20.43.67.27

X) La Bibliothèque Universitaire de Lille 1

Catalogue : http : //www.univ-lille1.fr/bustl
Standard : +33 (0) 3 20 43 44 10
Salle de nouvelles technologies : +33 (0)3 20 43 40 86

La BU est située au bâtiment A4 et A5. Ses collections et ses services sont mis à la disposition des étudiants de l'Université et constituent le noyau du service commun de documentation (SCD) de l'USTL.

Ouverture :

En semaine	8h - 19h (8h – 18h pendant les interruptions pédagogiques)
Le samedi	9h – 13h00

Le fonds documentaire :
Toutes disciplines confondues : 193 000 ouvrages - 60 000 thèses - 3 000 titres de périodiques dont 700 abonnements courants

Conditions d'admission :
Tout étudiant de l'USTL peut fréquenter la bibliothèque : il suffit de faire valider pour l'année en cours sa carte d'étudiant jointe au certificat d'inscription fourni par le service de la Scolarité. Afin de limiter les files d'attente, le mieux est de se faire enregistrer tôt en début d'année. Attention : la carte de lecteur ainsi que le prêt sont de votre responsabilité personnelle.

Organisation :
La bibliothèque comporte un secteur sciences économiques et humaines. Chaque secteur est placé sous la responsabilité d'un conservateur à qui il convient de s'adresser en cas de difficulté.

Régime du prêt :
Jusqu'à cinq ouvrages pendant deux semaines. Les ouvrages conservés en magasin sont généralement empruntables à domicile.

Attention
- vos emprunts sont personnels
- en cas de retard de restitution, votre droit au prêt est suspendu d'autant de journées que de jours de retard.
- en cas de non restitution, votre dossier est automatiquement bloqué au service de la Scolarité.

Services au lecteur :
Le catalogue informatisé (sur écrans bleus répartis dans le bâtiment ou sur Internet) permet de trouver vos références par noms d'auteurs, mots du titre, mots clés. Ce catalogue est complété d'un réseau en accès libre de quelques dizaines de cédéroms dans toutes les disciplines. Dans le hall, une permanence est assurée par des bibliothécaires et des tuteurs pour vous aider dans votre recherche. Vous y serez aussi aidé dans vos recherches plus fines parmi les bibliographies, les revues électroniques. Enfin, on pourra également vous orienter vers d'autres bibliothèques du réseau local, national, international. Avec l'assistance de moniteurs-étudiants, la salle des nouvelles technologies propose un atelier d'informatique, la consultation d'Internet et de cassettes vidéos : prendre rendez-vous en présentant votre carte d'étudiant.

Facilités :
Des photocopieurs noir ou couleur fonctionnent avec une carte magnétique rechargeable : vous munir de monnaie. À chaque étage, le personnel des banques de prêt gère les emprunts, les retours et se charge de rechercher vos documents dans le magasin de conservation.

XI) Information et Orientation : le SUAIO

Le Service Universitaire d'Accueil Information et Orientation a pour mission :

- d'informer et d'accueillir les lycéens désirant s'inscrire à l'université
- d'aider les étudiants à choisir leur orientation
- de les aider à se préparer à leur insertion professionnelle

C'est pourquoi, à côté des Opérations Portes Ouvertes au printemps, le SUAIO organise aussi des sessions recherche d'emplois, des conférences sur les métiers... Le SUAIO est aussi un centre de ressources en libre accès où l'on trouve :
- l'ensemble des informations sur les diplômes français
- des aides à la recherche de stages (liste d'entreprises, livres sur les C.V...)
- des conseillers en formation avec lesquels les étudiants peuvent prendre un rendez-vous.

XII) Internet et Multimédia

Accès aux ressources pédagogiques

Plusieurs centres multimédia gérés par le SEMM (Service pour l'Enseignement sur Mesure Médiatisé) proposent l'ensemble des productions pédagogiques relatives à toutes les disciplines.
Vous disposez

- de cours en ligne, de cours multimédia avec simulations, documents vidéo
- de banque d'exercices avec aide progressive et corrections, de banque de tests d'évaluation
- de cours téléchargés à partir de sites web du monde entier
- et des ressources électroniques de la Bibliothèque Universitaire

Vous pouvez à l'aide de ces outils compléter les enseignements que vous suivez, organiser votre travail personnel, réviser avant les examens, trouver des renseignements en vue d'un projet….

Accès à des outils bureautiques, à Internet et à la messagerie électronique

Vous disposez d'un traitement de texte et d'un tableur pour faire des rapports, rédiger vos documents … Vous pouvez communiquer, avec le secrétariat pédagogique, avec vos enseignants, avec votre groupe, avec le monde entier … Les centres de ressources ne sont pas des cyber-cafés et sont réservés à une utilisation d'Internet à des fins d'enseignement. Le temps de connexion à Internet est limité à 1 heure par jour, avec possibilité de prolongation avec l'accord du responsable de la salle.

Les centres de ressources se trouvent :

- Bâtiment P1, salle 222
- Bâtiment P1, salle 225
- Bâtiment C1, 3° étage
- Bâtiment M1, salle Salez, rez-de-chaussée
- Bâtiment SUDES, 2° étage (réservé à la formation continue)

Deux centres supplémentaires de 50 postes ouvriront en début d'année universitaire

- Bâtiment P7
- Bâtiment SN1 sous-sol

CONDITIONS D'ACCES

Tout étudiant régulièrement inscrit à l'USTL a accès à ces centres. Les salles sont en accès libre de 8h à 18h, sauf créneaux réservés dont l'horaire est indiqué à l'entrée.

Pour ouvrir une session sur l'ordinateur, chaque utilisateur doit entrer :

- son login qui est le n° NIP de sa carte d'étudiant
- le mot de passe qui lui a été fourni lors de l'inscription à l'université. Ne pas oublier de s'en munir avant de venir dans les centres.

Toute personne accédant à un centre de ressources doit déposer sa carte d'étudiant auprès du responsable de la salle. Un menu sur l'écran d'entrée indique clairement comment accéder aux différentes ressources.

En cas de problème, un moniteur est présent continuellement dans le centre pour aider les utilisateurs. Ne pas hésiter à faire appel à lui.

XIII) Quelques adresses

Annuaire des enseignants de la Licence MASS	
Alexandre William	william.alexandre@math.univ-lille1.fr Bât M2 – Bureau 314
Broustet Amaël	amael.broustet@math.univ-lille1.fr Bât. M3, 112B
Casette Martine	martine.cassette@univ-lille1.fr Bât SH2 - Bureau 119
Darchis Anne	Anne.Darchis@univ-lille1.fr
David Quentin	quentin.max.david@gmail.com
Delerue Catherine	catherine.delerue@univ-lille1.fr Bât B5 – maison des langues
Equipe des informaticiens	mass-info@lifl.fr
Féron Evelyne	evelyne.feron@univ-lille1.fr SUP 09 - RDC
Hammadou Hakim	hakim.hammadou@univ-lille1.fr Bât. SH2 – Bureau 114
Lenfant Jean-Sébastien	Jean-Sebastien.Lenfant@univ-lille1.fr Bât SH2
Mazzilli Emmanuel	Emmanuel.Mazzilli@math.univ-lille1.fr Bât M2 – Bureau 312
Serin Marc	Marc-Charles.Serin@univ-lille1.fr Bât. B5 – Bureau 205
Wegrzynowski Eric	Eric.Wegrzynowski@lifl.fr Bât M3 bureau 330

.

SERVICES DE L'UNIVERSITE	
BAPU (Bureau d'Aide Psychologique Universitaire)	Tél : +33 (0)3.20.54.85.26 e-mail : bapulill@club-internet.fr
Bibliothèque universitaire	http://cri.univ-lille1.fr/bustl
CROUS (Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires)	Résidence Universitaire Bachelard - Pavillon O Boulevard Paul Langevin - Cité Scientifique Tél : +33 (0)3 20 05 13 82 e-mail : antenne.lille1@crous-lille.fr Du Lundi au vendredi : de 8h45 à 12h / 13h00 à 17h00 (16h30 le vendredi) http://www.crous-lille.fr
PASS' PRO (Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle)	http://pass-pro.univ-lille1.fr Bâtiment SUP, avenue Carl Gauss à Villeneuve d'Ascq Cité Scientifique (1er étage, entrée par le Centre de Ressources Documentaires Pass'Pro/SUAIO).
SCPC (Service Commun Premier Cycle)	http://www.univ-lille1.fr/scpc e-mail : scpc@univ-lille1.fr
Service de la scolarité	http://ustl.univ-lille1.fr puis cliquer sur « ADMINISTRATION » et « SCOLARITE » Tél : +33 (0)3.20.43.43.33
Service Vie Sociale	http://www.univ-lille1.fr puis cliquer sur « VIE SCOLAIRE DE L'ETUDIANT » e-mail : vie-sociale-etudiant@univ-lille1.fr
SIUMPPS (Service Inter-Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé)	Face au bât A3 – à côté du M1 Tél : +33 (0)3.20.43.65.50 Ouvert sans interruption du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
SUAIO (Service Universitaire d'Accueil, d'Information et d'Orientation)	http://ustl.univ-lille1.fr/suaio e-mail : suaio@univ-lille1.fr Tél : +33 (0)3.20.05.87.49